

dité, étonne le gouverneur par la solidité et la noblesse de ses réponses, dissipe tous les ombrages qu'on lui avait inspirés et se retire plein de gloire, laissant la plus haute opinion de sa grandeur d'âme et de sa vertu. Ainsi les disciples de Jésus-Christ avaient-ils appris de leur divin maître à ne point trembler devant les rois et les gouverneurs, à ne pas s'inquiéter de ce qu'ils auraient à répondre persuadés que l'Esprit-Saint ne manquerait pas de leur suggérer des réponses convenables. *Non enim vos estis qui loquimini, sed spiritus patris mei qui loquitur in vobis.*

Ici, grand Dieu, vos desseins éternels se découvrent. En assimilant M. Briand aux apôtres dans le cours de son vicariat vous indiquez qu'il sera un de leurs successeurs dans l'épiscopat. N'ayez donc égard ni à sa répugnance extrême, ni à la persuasion où il est de son insuffisance, ni aux instantes prières, ni aux démarches pleines d'humilité auxquelles il se livre pour faire tomber ce pesant fardeau sur d'autres épaules que les siennes. Ah ! voilà la pierre de touche à laquelle on reconnaît les véritables vocations. Défiez-vous, mes frères, de celles qui porteraient des caractères différents.

M. Briand a pour lui les désirs du peuple, le suffrage du clergé, l'élection du chapitre de la cathédrale, la volonté positive du représentant du roi, et néanmoins il tremble à l'aspect de l'épiscopat, et si après grand nombre de résistances, il consent enfin à l'accepter et même à faire les démarches nécessaires pour l'obtenir, c'est parce qu'il n'aperçoit aucun autre moyen de le perpétuer en Canada ; et parceque ses oreilles sont frappées de ces paroles imposantes de son confesseur : Si vous ne l'acceptez pas, vous répondrez au tribunal de Dieu de la perte de la religion en ce pays. En effet, il en est de la vacance du siège épiscopal dans une